

Impôts 2018

Enfant:

Assistant maternel:

Mois	Salaire net imposable	Indemnités repas et entretien	repas fournis par les parents: base forfaitaire	Nombre de jours réels d'accueil de 8h et +	Nombre d'heures réelles d'accueil de - de 8h
janvier					
février					
mars					
avril					
mai					
juin					
juillet					
août					
septembre					
octobre					
novembre					
décembre					
	A	B	C	D	E

A+B+C=

si + 8h/jour: $29,28 \times D =$

ou

si -8h/jour: $29,28 \times E / 8 =$

Montant à déclarer